

# L'AMMC publie un guide sur l'Investissement Socialement Responsable dans la Gestion des OPCVM

Rabat, le 21 décembre 2023

**L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a présenté, ce matin à Rabat, un nouveau guide de finance durable consacré à l'investissement Socialement Responsable (ISR) dans la gestion des OPCVM. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de ses actions d'accompagnement du développement de la finance durable au Maroc, et dans la continuité des différentes mesures et initiatives entreprises en faveur d'un marché des capitaux plus durable et plus inclusif.**

Engagée en faveur de la finance durable via les marchés des capitaux, l'AMMC a mené plusieurs actions ciblant les émetteurs dont, notamment la publication de guides ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire relatif aux émissions obligataires durables et rendant obligatoire la publication d'un rapport ESG annuel.

Destiné aussi bien aux investisseurs qu'aux sociétés de gestion d'OPCVM, le nouveau guide présente les spécificités de l'Investissement Socialement Responsable et apporte des définitions claires des différents concepts liés à l'ISR ainsi que des stratégies qui s'y rapportent.

Axé sur la protection des épargnants et visant à accompagner le développement des fonds ISR, le guide de l'AMMC inclut des recommandations aux investisseurs désireux d'orienter leurs placements vers les OPCVM à stratégies ISR, et fournit aux sociétés de gestion un ensemble de règles pour les accompagner dans la création et la gestion de ce type d'OPCVM dans l'intérêt de leurs clients.

Le guide sur l'Investissement Socialement Responsable dans la gestion des OPCVM a fait l'objet d'une présentation aux professionnels du marché des capitaux à l'occasion d'une conférence organisée le jeudi 21 décembre 2023 au siège de l'AMMC à Rabat. Ledit guide est publié sur le [site internet de l'AMMC](#) et sera ouvert à une période de consultation publique du 21 décembre 2023 au 21 janvier 2024, afin de recueillir les suggestions des acteurs du marché avant son adoption définitive.



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

---

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

### A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché des capitaux marocain. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44<sup>e</sup> pays signataire et le 3<sup>e</sup> pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

<http://www.ammc.ma>

### Pour plus d'information, veuillez contacter :

#### Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: [danialbouhlal@ammc.ma](mailto:danialbouhlal@ammc.ma)

Tél: 07 07 29 19 31